



10/03/2021
Communiqué de presse

Bonaparte et l'esclavage : une première mondiale à l'exposition Napoléon de la Villette

Co-organisateurs de la grande exposition Napoléon à la Villette, du 14 avril au 19 septembre 2021, la Réunion des musées nationaux et l'Établissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette ont fait appel à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et à son conseil scientifique pour y traiter la question du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte.

Cet événement inédit dans l'histoire – le rétablissement de l'esclavage par un pays qui l'avait aboli – sera évoqué dans un espace dédié par un dispositif scénographique associant la vidéo et des documents rares et précieux, qui n'ont jamais été exposés jusqu'à présent.

Dans cet espace les visiteurs de l'exposition pourront ainsi découvrir présentés pour la première fois au public avec l'aide des Archives Nationales, **les exemplaires originaux des deux actes signés par Napoléon Bonaparte par lesquels il a effacé les effets du décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794 :**

- Le décret-loi du 20 mai 1802, qui maintient officiellement l'esclavage là où il n'avait pas été aboli (en Martinique, à Tobago, à l'île Maurice, à La Réunion)
- L'arrêté consulaire du 16 juillet 1802, par lequel il rétablit l'esclavage en Guadeloupe, où il avait été aboli en 1794.

Les visiteurs y découvriront également :

- Deux textes explicatifs présentant le contexte et les conséquences de la décision de Bonaparte de rétablir l'esclavage.
- La reproduction d'un portrait équestre de **Toussaint Louverture**, l'ancien esclave devenu général en chef de la colonie française de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), qui osa défier le pouvoir centralisateur du Premier Consul en 1801, et que Bonaparte fit déporter dans le Doubs au Fort de Joux, où il mourut, seul et sans procès, le 7 avril 1803.
- Enfin, deux vidéos permettront de saisir la complexité et les répercussions mondiales de la politique coloniale de Napoléon :
 - L'une, du documentariste Mathieu Glissant, à propos du rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe en 1802, avec la participation de l'écrivain Patrick Chamoiseau et de l'historien Frédéric Régent.
 - L'autre proposée par la Fondation à propos des enjeux de la politique coloniale de Bonaparte et de ses conséquences dans les colonies et en métropole, avec l'historien de la période révolutionnaire Marcel Dorigny et la professeure Marlene Daut, spécialiste de l'aire culturelle caribéenne.

Les experts scientifiques et pédagogiques de la Fondation prennent également part à la conception du parcours pédagogique de l'exposition, pour ce qui concerne le rétablissement de l'esclavage et la politique coloniale du Consulat.

Enfin, la FME disposera d'une **Carte Blanche le 11 mai prochain** à la Villette, au cours de laquelle s'exprimeront des chercheurs, des artistes et des personnalités de l'Hexagone, des Outre-mer et de l'étranger.

A travers ce partenariat, la Réunion des musées nationaux, l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage entendent transmettre au plus grand nombre les derniers acquis de la recherche historique sur ce moment décisif de l'histoire mondiale de la France, dont les conséquences résonnent particulièrement aujourd'hui.

En invitant pour la première fois dans un événement destiné au grand public les visiteurs à saisir l'épopée napoléonienne dans toute sa complexité, cette exposition marque ainsi une étape nouvelle dans la construction par la France d'un récit national plus juste et plus ouvert.

Voir le dossier de presse de l'exposition Napoléon : <https://presse.rmngp.fr/napoleon/>

Voir l'image des documents de rétablissement :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/63/D%C3%A9cret-loi autorisant la traite et l'esclavage dans les colonies restitu%C3%A9es par le trait%C3%A9 d'E2%80%99Amiens - Archives nationales- A-1055 page 1.jpg>

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Arr%C3%AAt%C3%A9 consulaire du 27 messidor an X \(16 juillet 1802\), version manuscrite d%C3%A9finitive.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Arr%C3%AAt%C3%A9 consulaire du 27 messidor an X (16 juillet 1802), version manuscrite d%C3%A9finitive.jpg)

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, archiviste-paléographe et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique. Son équipe reflète la diversité culturelle qu'elle promeut dans ses valeurs.

www.memoire-esclavage.org

Contact presse

Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Armelle Chatelier : 06 88 17 68 25

communication@fondationesclavage.org